



www.cabinetcleanthe.com



Présentation :

<https://cabinetcleanthe.com/lequipe/>

Dénominateurs communs :

En tant que professionnel riche d'une expérience diversifiée dans les domaines de l'accompagnement psycho-éducatif, de la remédiation cognitive, de l'insertion professionnelle et de la médiation sociale, j'ai pu constater à quel point les missions des mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM) nécessitent une expertise variée pour répondre aux besoins spécifiques des publics protégés. Ce document a pour objectif de démontrer en quoi mes compétences et mon parcours professionnel sont en adéquation avec les attentes et responsabilités des MJPM.

En analysant les missions des MJPM et les publics concernés – personnes âgées, personnes en situation de handicap, adolescents, jeunes adultes et adultes en difficulté sociale –, je propose une mise en relation avec mes compétences. Ce travail met en lumière ma capacité à intervenir efficacement dans des situations complexes, tout en valorisant les droits et le bien-être des personnes accompagnées et en répondant aux exigences des juges des tutelles en matière de rapports précis et pertinents.

Personnes âgées

Missions des MJPM :

- Gestion des ressources financières et des biens patrimoniaux.
- Aide à la prise de décisions concernant le maintien à domicile ou l'entrée en structure.
- Rédaction de compte-rendu destiné aux autorités judiciaires.

Compétences du Cabinet Cléanthe (Olivier Lelong) :

- Expertise en accompagnement psycho-éducatif, incluant des conseils sur les choix de vie (maintien à domicile, entrée en structure).
- Capacité à produire des rapports détaillés et synthétiques conformes aux attentes des juges des tutelles.
- Évaluation des réels besoins directement au domicile.

Cabinet Cléanthe (Olivier LELONG) – www.cabinetcleanthe.com

Siège Social : 3 rue du Docteur Valois, 38400 Saint Martin d'Hères – Tél. : 06 17 87 47 69 – E-mail :

cabinet.cleanthe@gmail.com

APE: 9609Z – SIREN: 534 178 306 –

Identifiant Datadock : 0075831

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 84380690538 auprès de la DIRECCTE AUVERGNE-RHONE-ALPES



www.cabinetcleanthe.com

Personnes en situation de handicap (PSH)

Missions des MJPM :

- Évaluation des besoins spécifiques et mise en place d'accompagnements adaptés.
- Gestion administrative des prestations sociales et aides spécifiques.
- Médiation entre les institutions et les personnes protégées.

Compétences du Cabinet Cléanthe (Olivier Lelong) :

- Enquêteur social pour la Cour d'Appel de Rennes (renouvelé le 07/01/2025), je sais l'importance pour les magistrats d'avoir des informations fiables leur permettant de prendre des décisions éclairées.
- 20 ans d'expérience avec des publics vulnérables (TSA, TDAH, EBM, déficiences psychiques relevant de la psychiatrie), permettant une évaluation précise des besoins individuels.
- Expertise en remédiation cognitive adaptée aux capacités cognitives spécifiques des personnes accompagnées.
- Gestion des démarches administratives complexes, y compris les droits sociaux et aides financières.
- Suivi des soins médicaux et dentaires, avec un accompagnement physique si nécessaire auprès de médecins et spécialistes de mon réseau.
- Élaboration de rapports détaillés pour appuyer le rapport des MJPM suite aux décisions des juges des tutelles.
- Expérience en remédiation cognitive pour aider les personnes âgées ou les personnes atteintes de déficiences psychiques à maintenir ou améliorer leurs capacités décisionnelles.
- Éclairage à apporter sur les réelles capacités de discernement nécessaire au consentement éclairé.

Jeunes adultes

Missions des MJPM :

- Protection juridique des jeunes en difficulté, notamment dans des contextes familiaux conflictuels.
- Accompagnement vers l'insertion professionnelle.
- Prévention des conflits et gestion des relations familiales.

Compétences du Cabinet Cléanthe (Olivier Lelong) :

- 11 ans d'expérience comme éducateur de quartier, travaillant avec des jeunes en rupture sociale.

Cabinet Cléanthe (Olivier LELONG) – www.cabinetcleanthe.com

Siège Social : 3 rue du Docteur Valois, 38400 Saint Martin d'Hères – Tél. : 06 17 87 47 69 – E-mail :

cabinet.cleanthe@gmail.com

APE: 9609Z – SIREN: 534 178 306 –

Identifiant Datadock : 0075831

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 84380690538 auprès de la DIRECCTE AUVERGNE-RHONE-ALPES



www.cabinetcleanthe.com

- Réalisation de bilans de compétences spécialisés pour accompagner les jeunes dans leurs projets professionnels ou éducatifs en les accompagnants vers les missions locales (18-25 ans).
- Médiation familiale pour apaiser les tensions et favoriser un fonctionnement familiale systémique harmonieux.
- Accompagnement physique dans les démarches administratives (missions locales, administrations publiques).
- Rédaction de rapports complets pour le MJPM incluant un état des lieux du fonctionnement familial et des recommandations adaptées (rapport transmis au mandataire sur demande).

Adultes en difficulté sociale

Missions des MJPM :

- Gestion des conflits familiaux ou patrimoniaux.
- Aide à l'accès aux droits sociaux et gestion administrative.
- Rédaction de documents administratifs pour appuyer les démarches sociales.

Compétences du Cabinet Cléanthe (Olivier Lelong) :

- Médiation interculturelle et sociale pour résoudre les conflits et restaurer les liens sociaux.
- Accompagnement à l'insertion professionnelle, incluant la préparation aux entretiens et le suivi des recherches d'emploi.
- Aide aux démarches administratives complexes, telles que la régularisation de situations administratives et sociales.
- Rédaction de rapports clairs et documentés, répondant aux exigences des mandataires pour justifier les actions entreprises et les décisions recommandées.

Exemple :

M.R, 52 ans, est diagnostiquée « schizophrène » et suit un traitement depuis de nombreuses années. Placé sous tutelle, la MJPM me précise qu'il vit chez ses parents et que la situation est en risque de rupture. M.R se renferme de plus en plus dans ses pérégrinations délirantes et considère ses frères et sœurs comme des intrus. Ses parents, tous deux âgés de 92 ans, se sentent démunis et les relations familiales sont tendues. M.R prend le pouvoir sur eux, refuse que ses sœurs entrent dans la maison et la prise quotidienne de ses médicaments est de plus en plus aléatoire. Il refuse désormais tout ce que la MJPM lui propose. M.R a pu se montrer agressif.

Une première rencontre a lieu au domicile en présence de parents et d'une de ses sœurs (qui habitent Paris et vient et un week-end sur deux).

Cabinet Cléanthe (Olivier LELONG) – www.cabinetcleanthe.com

Siège Social : 3 rue du Docteur Valois, 38400 Saint Martin d'Hères – Tél. : 06 17 87 47 69 – E-mail : cabinet.cleanthe@gmail.com

APE: 9609Z – SIREN: 534 178 306–

Identifiant Datadock : 0075831

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 84380690538 auprès de la DIRECCTE AUVERGNE-RHONE-ALPES



CABINET CLÉANTHE

Le savoir-être
est notre savoir-faire

www.cabinetcleanthe.com

M.R signifie son absence de besoin hors-mis le fait que personne ne doit venir à la maison. A la fin de la réunion, M.R accepte que je revienne, seul, dans une semaine avec l'objectif de travail suivant : « Concilier un juste milieu entre « la plancher des vaches » (dixit le père) et ses visions du monde ». M.R valide.

Au bout de trois mois d'accompagnement, la famille et la mandataire relèvent les indicateurs suivants :

- *M.R est plus à l'aise dans la relation*
- *Ses sœurs entrent de nouveau dans la maison*
- *M.R joue à la belotte avec son père et l'intervenant. Il accepte que sa mère vienne également.*
- *M.R accepte une prise de sang sur place par une infirmière libérale.*
- *Les parents constatent les effets de l'intervention en précisant que l'intervenant est ferme et bienveillant et que leur fils repart de nouveau dans ses pérégrinations lorsque l'intervenant s'en va.*
- *Il constate également qu'ils se sentent moins isolés face à cette situation.*
- *M.R demande à ce que je vienne moins. Je lui redis ma ligne de conduite : « j'en, ferai moins... lorsque vous en ferez plus... ». Ce qu'il fait de son côté et ce que je fais du mien en ne venant pas la dernière semaine du mois en cours ou en décalant un rdv au jour d'après quand il m'appelle ».*

Interventions : 10 h par mois. La MJPM a réglé le premier mois sur facture. Cherchant à faire bénéficier à M.R de la PCH à laquelle M.R a droit, nous convenons d'un contrat en CESU+ tous les trois mois, renouvelable après un point trimestriel. Contrat validé par la MDPH et le CDEF.

Conclusion

Les missions des MJPM recoupent de manière significative mes compétences et mon expérience professionnelle. Cette présentation met en évidence ma capacité à intervenir efficacement et à répondre aux besoins des différents publics accompagnés. Mon expertise me positionne comme un partenaire fiable et compétent pour toute mission impliquant la protection des majeurs vulnérables.

Modalités de collaboration :

1-Prise de contact au 06 17 87 47 69 ou à cabinet.cleanthe@gmail.com

2- Prise de rendez-vous dans vos locaux et échanges sur vos besoins.

3- Évocation des besoins d'une situation (expertise sur les besoins, les difficultés rencontrées par les personnes sous protection).

4- Évaluation après rencontre avec les personnes concernées.

5- Modalités de prise en charge : nombre d'heure définies à court ou moyen ou long terme

Cabinet Cléanthe (Olivier LELONG) – www.cabinetcleanthe.com

Siège Social : 3 rue du Docteur Valois, 38400 Saint Martin d'Hères – Tél. : 06 17 87 47 69 – E-mail :

cabinet.cleanthe@gmail.com

APE: 9609Z – SIREN: 534 178 306–

Identifiant Datadock : 0075831

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 84380690538 auprès de la DIRECCTE AUVERGNE-RHONE-ALPES



www.cabinetcleanthe.com

Exemple de besoins : « accompagnement psycho/socio-éducatif indispensable » en raison de la nature de la pathologie/situation familiale complexe/de la perte conséquente d'autonomie/l'épuisement des aidants/isolement de la personne sous protection/...

Tarifs :

Les tarifs sont définis en fonction des besoins spécifiques et des modalités d'intervention. Un devis peut être établi sur demande.

Facturation (si prestation ponctuelle) ou contrat URSSAF chèque CESU + :

Pour toutes informations complémentaires :

cabinet.cleanthe@gmail.com

www.cabinetcleanthe.com

Olivier LELONG : 06 17 87 47 69

Diplômes, CV et compétences diverses sur demande.

Cabinet Cléanthe (Olivier LELONG) – www.cabinetcleanthe.com

Siège Social : 3 rue du Docteur Valois, 38400 Saint Martin d'Hères – Tél. : 06 17 87 47 69 – E-mail :

cabinet.cleanthe@gmail.com

APE: 9609Z – SIREN: 534 178 306 –

Identifiant Datadock : 0075831

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 84380690538 auprès de la DIRECCTE AUVERGNE-RHONE-ALPES